



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>15045</b>	<b>De Mme Marie-Christine Dalloz ( Les Républicains - Jura )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Entreprises, tourisme et consommation</b>
<b>Rubrique &gt; commerce et artisanat</b>	<b>Tête d'analyse &gt; Crise des brasseurs indépendants</b>	<b>Analyse &gt; Crise des brasseurs indépendants.</b>
Question publiée au JO le : <b>13/02/2024</b> Date de changement d'attribution : <b>23/04/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les difficultés rencontrées par les brasseurs indépendants. La France est le premier pays européen en nombre de TPE/PME brassicoles ; jusqu'en 2019 une brasserie artisanale était créée tous les jours. Aujourd'hui, si la crise énergétique a déjà touché de plein fouet les entreprises du secteur, c'est bien l'augmentation des prix du verre qui pose le plus de problèmes. Des hausses de près de 60 % ont ainsi eu un impact direct sur la trésorerie de ces entreprises, la bouteille en verre représentant 2/3 de leur prix de revient. Fin 2023, un baromètre établi par le Syndicat national des brasseries indépendantes faisait état de 67 % de brasseries en difficulté financière, dont 60 % inquiètent à court terme et 10 % dont la fermeture était envisagée pour 2024. Ce sont près de 6 500 emplois du secteur brassicole qui sont actuellement menacés. Elle lui demande donc si des aides exceptionnelles sont envisagées par le Gouvernement pour soulager les centaines de brasseurs concernés.